

## LA TRANSE – Georges Lapassade

Dans le récit autobiographique de son initiation, un chaman sioux, Tahca Usthe (1977), rappelle qu'à l'âge de son entrée dans la vie adulte le jeune homme doit quitter sa famille et sa communauté pour aller vivre pendant quatre jours, seul, dans une forêt, en attente d'une vision. Au moment où, jeune adolescent encore, il s'en va lui-même faire retraite pour sa propre initiation, il se trouve d'abord plongé dans un silence total et angoissant de la forêt. (...) Mais au moment où, d'abord en proie à des hallucinations effrayantes, il va les transformer en visions culturellement codées, l'adolescent brise le silence en utilisant comme hochet une gourde remplie d'osselets offerte par sa grand-mère. Il devient alors, dirait Rouget, *musiquant* de sa propre transe comme le sont les chamans. P25 (3)

Arnold Van Gennep (1909) a montré que les rites de passage qui accompagnent les transitions (...) comportent trois moments : celui de la *séparation*, lorsqu'on quitte, pour l'initiation tribale, sa famille, ou lorsqu'on laisse provisoirement le monde profane pour entrer dans la sphère du sacré à l'occasion d'un rituel ; celui de la *marge* (ou phase « liminale ») qui est un temps de latence et de maturation, de transformation préparant l'acquisition d'un nouveau statut, ou la venue d'une saison nouvelle ; celui enfin, de *l'agrégation*, un terme qui, dans le langage de Van Gennep, désigne soit le retour à la vie sociale, soit l'affiliation à un nouveau groupe et l'entrée, avec un nouveau statut (Glaser et Strauss, 1971), dans un autre secteur de la société. P30-31 (3)

Il faut compter ceux qui consacrent l'accès du novice à certaines fonctions comportant des transes. Cet accès peut se faire à partir d'une crise spirituelle qui est vue comme la marque d'une élection, et c'est à ce propos qu'on parle de « recrutement par la maladie », c'est à dire par une transe sauvage appelant l'initiation. Mais il peut également s'accomplir à partir d'un choix personnel ou d'une décision collective : le candidat à l'initiation doit alors faire l'apprentissage de la transe rituelle. Par contre, s'il y a recrutement par la maladie, la transe est déjà là, il s'agit simplement de l'élaborer, de l'institutionnaliser. P32 (3)

(...) rites à finalité thérapeutique ; on les considère parfois comme des initiations car ils visent eux-aussi à instituer la transformation d'un individu qui doit passer de l'état et du statut de malade à celui d'un homme nouveau, régénéré. P32 (3)

### LA TRANSE DE POSSESSION

on entend par possession une pratique positive et rituelle qui trouve son accomplissement dans les cérémonies au cours desquelles les adeptes en transe incarnent des êtres surnaturels invités à se manifester. P39 (3)

Mais il faut avant d'aller plus loin, prévenir certaines confusions et fixer notre vocabulaire.

- a) La transe est une réalité observable dont la base, on l'a vu, est d'ordre psychologique. La possession, par contre, est d'ordre de la croyance.
- b) Il ne faut pas confondre la croyance en la possession et la transe de possession. La croyance en la possession est nécessaire à la définition d'une transe de possession mais elle n'implique pas nécessairement, en tant que croyance, la transe.
- c) On conviendra avec Bourguignon (1976) d'utiliser l'expression de « transe de possession » pour désigner non-seulement une possession ritualisée, mais tout état modifié de conscience qui, prenant l'allure d'une crise, est interprété par l'entourage

comme une « possession sauvage » par des êtres surnaturels pouvant conduire soit à une initiation, soit à l'expulsion de ces esprits possesseurs. L'état de possession démoniaque, par exemple, est un état modifié de conscience qu'on définira comme une transe de possession : en effet, l'invasion supposée du sujet par les démons modifie son état ordinaire de conscience et installe chez lui un état non-ordinaire interprété comme l'effet de la possession. P40 (3)

Pour parler de transe de possession, il faut :

- a) la mobilisation d'un EMC qui es fondé sur « une curieuse disposition du corps et de l'esprit humain, que notre propre culture considère comme erratique ou névrotique : le changement de personnalité » (Heusch, 1971). Si elle ne trouvait pas sa base dans cette disposition universelle, la transe de possession rituelle ne serait rien d'autre qu'un rôle joué, un artifice, et le culte de possession serait simplement un théâtre où des acteurs populaires viendraient représenter les dieux de la tribu.
- b) La croyance locale en l'existence d'entités surnaturelles qui peuvent s'incarner. Cette incarnation peut-être soit indésirable – on parlera alors, avec Esterreich (1927), de *possession involontaire* -, soit au contraire désirée, souhaitée et organisée. Dans ce dernier cas – celui de la *possession volontaire*, le langage d'Esterreich toujours -, les dieux sont invités à partager pour un temps la vie des hommes parmi lesquels ils trouvent leur « chevaux ».
- c) Des ethnométhodes suceptibles soit d'expulser les occupants indésirables, soit de provoqier la possession souhaitée en produisant une dissociation et en favorisant le changement de personnalité pour y inscrire les comportements des divinités.
- d) Et, enfin, souvent, des rituels qui sont des dispositifs inducteurs dans lesquels ces ethnométhodes sont mises à contribution, en même temps que la croyance en la possession, pour produire une transe de possession. P40-41 (3)

La signification culturelle attribuée à la transe, le fait de l'interpréter comme la concéquence d'une possession, n'est pas seulement un constat : cette interprétation agit sur l'événement et la structure. Elle contribue à produire l'événement qu'elle décrit. Le possédé rituel va faire en sorte, dans sa transe, que son comportement manifeste la possession et permette d'identifier l'esprit possesseur. Il va ainsi confirmer la croyance collective en la possession dans le temps même où il ajuste son comportement à cette croyance. Il contribue à produire le modèle de la possession en l'utilisant. P41 (3)

La production sociale de la possession est ainsi fondée sur une relation circulaire entre le comportement des possédés et les croyances qui permettent d'interpréter ce comportement. P43 (3)

Etats de possession sont recherchés comme positifs (possessions rituelles) alors que d'autres sont réprouvés (possession par invasion). (...) les « esprits » possesseurs ou envahisseurs sont parfois des divinités plus ou moins importantes, parfois les âmes des morts, ou encore des êtres vivants, parfois même des animaux. Les morts qui envahissent les âmes des vivants peuvent être des ancêtres ou des étrangers. P43 (3)

La possibilité d'exprimer des besoins personnels dans les rites de possession varie notamment avec la forme des dispositifs rituels : plus ces dispositifs sont stéréotypés (comme cela se passe, par exemple, dans le culte traditionnel du *vodun* au Dahomey) et moins les possédés rituels y trouvent d'espace pour l'expression de leur besoin profond (Walker, 1972). Lorsque la possession est ressentie comme indésirable, les esprits possesseurs doivent être exorcisés et

expulsés. Ailleurs, au contraire, on manipule l'agresseur pour en faire un allié. En ce cas, la possession initiale, d'abord négative, évolue vers une possession positive. Dans le chamanisme même, l'élection du futur chaman, son « recrutement par la maladie » implique parfois une crise spirituelle qui peut comporter une dimension initiale de « possession ». Mais cette possession initiale sera dépassée et la pratique ultérieure du chaman sera essentiellement fondée sur l'envol de l'âme, et non plus sur la transe de possession. P43-44 (3)

(...) On peut lire, dans une possession dite sauvage, le message d'une entité surnaturelle qui exprime son mécontentement concernant certains actes de sa victime et exige réparation. P64 (3)

le chaman, la pythie, le « medjoub ». Tous trois, à partir d'une crise et par la voie d'une initiation, deviennent les professionnels de la conscience « défoncée » avant tout parce qu'ils sont prédisposés à la transe. P105 (3) trois praticiens de la transe, chacun ayant un rapport particulier au monde invisible.

2 niveaux : vocation et initiation

plusieurs manières de devenir chaman : par vocation spontanée – on parle alors d'élection, ou d'appel -, par hérédité, par décision personnelle ou par la volonté du groupe. P106 (3)

comportement étrange : tristesse, se sent malheureux sans savoir pourquoi, puis, juste après grande joie inexplicable... cherche la solitude, rêveur, aime flâner dans les bois ou les lieux déserts, perte de conscience, automutilations, fugue, jeun, mutisme... p106 (3)

transe initiatique, de type cataleptique : « le novice en cours d'initiation est comme mort ; de plus, à l'intérieur de cette transe, une vision s'installe, qui correspond à des modèles culturels ». mort initiatique. Au Gabon, « celui qui se soumet à l'initiation doit « mourir » pour renaître à la vie nouvelle » p 52 (la vie de chaman). (...) Le processus initiatique implique souvent, (...) une dimension nécessaire et initiale de terreur. Mais en général, les hallucinations pénibles et sauvages cèdent la place à des visions positives et modelées par la culture. Le novice atteint alors le terme de son initiation. Il a réussi, ou plutôt la société a réussi sa conversion. Il est passé de la terreur à la religion (...) et à son culte. P52 (3)

Le futur chaman est prédisposé à la transe. Il n'a pas choisi ce métier, il a été choisi pour l'exercer par des puissances surnaturelles qui se sont manifestées d'abord obscurément... L'initiation – seconde étape d'une carrière – va, en travaillant à partir d'une transe sauvage initiale, faire le passage d'un *appel* à une profession. p107 (3)

Les pythies maghrébines ont été en général initiées après leur vocation par une crise marquée par des états de possession sauvage. Pendant cette maladie initiatique, ou pré-initiatique, la future voyante montrait déjà ses qualités en la matière : au cours de crises de possession qui n'étaient pas encore maîtrisées, elle entrait dans des états extra-lucides, para-normaux, au cours desquels il lui arrivait de « prophétiser ». p110 (3) (Elle maîtrisera ensuite, au terme de son initiation, ses possession médiumniques et ses trances qu'elle pourra induire à volonté.)

Le medjoub marocain. Il était déjà sujet à des « crises » au moment où, enfant, il fréquentait l'école coranique de son village. (...) La crise était le signe d'une élection. Mais cette signification des premières trances ne devait devenir évidente qu'à partir du moment où des maîtres allaient les prendre en charge et procéder à son initiation. De Premare décrit cette

initiation comme une pédagogie spirituelle fondée sur le compagnonnage. Elle implique le passage du novice par des épreuves qui ont pour finalité profonde le « dépouillement de la volonté propre » de l'aspirant. Par cette mise à l'épreuve, ainsi que par le « service » du maître et l'obéissance, le novice cultive en lui une disponibilité qui va s'épanouir. Elle était en un sens déjà là, à l'état sauvage ; mais il faut l'intervention d'un maître pour s'accomplir effectivement. (...) passage initiatique de la réalité ordinaire – pour parler comme Castaneda (...) à une réalité non ordinaire. Redéfinition de la situation (marijuana rendue agréable) (Besoin de transfiguré le rapport du novice au monde). P112-113 (3)